

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de l'Association St-Camille**, à Marly, la prévoyance en faveur des employés de l'Association St-Camille, etc. (FOSC du 06.07.1998, p. 4666). Autorité de surveillance: nouvelle dénomination Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.

Journal no 567 du 30.01.2003
(00848440 / CH-217.0.170.236-5)